Conditions générales de vente

AUTOLIFT PRODUCTION s.r.o., en vigueur à compter du 1.11.2019

1. Dispositions générales

- a) Les présentes Conditions générales de vente régissent les droits et obligations réciproques entre la société AUTOLIFT PRODUCTION s.r.o., dont le siège social est Příkop 838/6, 602 00 Brno, immatriculée au registre du commerce tenu par le Tribunal régional de Brno, section C, dossier 91671, N° d'identification : 04741269, avec établissement et adresse de correspondance K Rakůvkám (areál u D1), 594 01 Velké Meziříčí, tél. : 777 742 020, e-mail : info@autoliftproduction.com, et l'Acheteur, découlant de la conclusion d'un Contrat de vente en vertu duquel la Société est tenue de livrer les Marchandises à l'Acheteur et l'Acheteur est tenu de les accepter et de payer à la Société le Prix d'achat.
- b) Les présentes Conditions générales de vente font partie intégrante de chaque Contrat de vente, sauf accord écrit contraire entre la Société et l'Acheteur. Si un Contrat de vente écrit ou un Contrat-cadre de fourniture de marchandises a été conclu entre la Société et l'Acheteur, ces contrats priment, en cas de contradiction entre leurs stipulations et celles des présentes CGV, sur le contenu des présentes CGV.
- c) Si l'Acheteur est un Consommateur, les droits et obligations réciproques entre lui et la Société sont régis par les présentes CGV dans la plus large mesure possible, de manière à préserver tous les droits du Consommateur tels qu'exigés par le Code civil et d'autres dispositions légales. En cas de contradiction entre les présentes CGV, le Règlement des réclamations et le Contrat de vente, la disposition la plus favorable au Consommateur s'applique.

2. Définitions

- a) « Prix » : le prix en vigueur des marchandises au jour de la conclusion du Contrat de vente, publié sur <u>www.autoliftproduction.com</u> et également disponible sur le lieu d'exploitation de la Société.
- b) « Documents relatifs aux marchandises » : documents écrits (mode d'emploi, foire aux questions, avertissements de sécurité, certificats de garantie, etc.) concernant les Marchandises, fournis à l'Acheteur. Tous les Documents relatifs

aux marchandises sont également disponibles sous forme électronique à l'adresse https://www.autoliftproduction.com/fr-fr/manuals.

- c) « E-shop » : la boutique en ligne exploitée par la Société sur https://www.autoliftproduction.com/fr-fr/, où l'Acheteur peut acheter des Marchandises auprès de la Société (Offre de conclusion du Contrat de vente).
- d) « Prix d'achat » : le prix déterminé selon la Liste des prix, en vigueur au moment de la formulation de l'Offre, que l'Acheteur est tenu de payer à la Société pour les Marchandises livrées.
- e) « Contrat de vente » : le contrat de vente conclu conformément aux présentes CGV en application des dispositions de l'article § 2079 et suivants du Code civil.
- f) « Acheteur » : le Consommateur ou le Professionnel ayant conclu un Contrat de vente avec la Société ou ayant formulé une Offre.
- g) « Offre » : l'offre de conclusion d'un Contrat de vente formulée par l'Acheteur à l'égard de la Société au sens de l'article § 1731 du Code civil.
- h) « Code civil » : la loi n° 89/2012 Sb., Code civil, telle que modifiée.
- i) « Conditions générales de vente » ou « CGV » : les présentes conditions générales de vente en vigueur à la date d'effet indiquée.
- j) « Professionnel » : au sens des articles § 420 et suivants du Code civil, la personne qui conclut un Contrat de vente en lien avec sa propre activité commerciale, de production ou activité similaire, ou dans l'exercice indépendant de sa profession.
- k) « Consommateur » : l'Acheteur qui, en dehors du cadre de son activité commerciale ou de l'exercice indépendant de sa profession, conclut un Contrat de vente avec la Société ou traite avec elle.
- I) « Parties » : désigne collectivement la Société et l'Acheteur ; chacun d'eux pris individuellement étant une « Partie ».
- m) « Marchandises » : les produits figurant au catalogue ou sur le site web de la Société dans leur version en vigueur au jour de la conclusion du Contrat de vente et faisant l'objet desdits contrats, ou ceux qui font l'objet du Contrat de vente.

3. Conclusion du Contrat de vente

Le Contrat de vente peut être conclu entre les Parties :

- a) par écrit, c'est-à-dire par la signature du Contrat de vente sur un même document ou par la formulation d'une Offre écrite par l'Acheteur et son acceptation écrite par la Société,
- b) oralement, c'est-à-dire par la formulation d'une Offre orale par l'Acheteur et son acceptation orale par la Société,
- c) en ligne via l'e-shop,
- d) en personne dans l'établissement de la Société,
- e) par téléphone ou par e-mail.

La Société est autorisée, lors de la conclusion du Contrat de vente avec l'Acheteur, à accepter l'Offre en livrant les Marchandises à l'adresse indiquée dans l'Offre ; dans un tel cas, le Contrat de vente est conclu au moment de la livraison des Marchandises à l'Acheteur.

Articles promotionnels:

Les Parties conviennent que toutes les dispositions du Contrat de vente et des présentes CGV s'appliquent aux Articles promotionnels, sauf indication contraire, sans aucune limitation.

4. Livraison des marchandises

Les Marchandises sont livrées au lieu convenu dans le cadre du processus d'achat sur l'e-shop, en général au siège, à l'établissement ou au domicile de l'Acheteur, que celui-ci détermine lui-même.

La Société assure la distribution des Marchandises selon l'accord des Parties. Les Marchandises peuvent être retirées en personne, sur rendez-vous, dans l'établissement de la Société. Si le lieu d'exécution est le siège, l'établissement ou le domicile de l'Acheteur, le délai de livraison est en règle générale de 3 à 5 jours ouvrables à compter de la conclusion du Contrat de vente, sauf indication ou accord contraire pour des Marchandises spécifiques.

5. Prix d'achat, frais de transport, emballage

Les prix d'achat sont indiqués dans la Liste des prix ou sur l'e-shop. D'éventuelles remises sont accordées individuellement.

La Société se réserve le droit de modifier les prix d'achat. Les prix actuels sont toujours indiqués sur l'e-shop auprès des Marchandises concernées. Sans

l'accord de l'Acheteur, il n'est pas possible de modifier le prix d'achat des Marchandises pour lesquelles un Contrat de vente a déjà été conclu.

Pour les Marchandises livrées, l'Acheteur est tenu de payer à la Société le prix d'achat déterminé selon la Liste des prix en vigueur au moment de la conclusion du Contrat de vente, sauf accord exprès contraire des Parties. En cas de doute ou de litige, il est entendu que l'Acheteur doit payer le prix d'achat (éventuellement avec les frais de transport) figurant sur la facture/le bon de livraison que l'Acheteur signe lors de la livraison des Marchandises.

Le prix d'achat n'inclut pas les frais de transport, sauf indication contraire sur l'e-shop (par ex. livraison gratuite). Si, après la conclusion du Contrat de vente, les Marchandises sont livrées directement par la Société, des frais de transport peuvent être ajoutés au prix d'achat.

Après la conclusion du Contrat de vente, la Société peut utiliser son transporteur contractuel pour livrer les Marchandises à l'Acheteur. Dans ce cas, des frais de transport, d'un montant égal à celui facturé à la Société par son transporteur, seront ajoutés au prix d'achat ; l'Acheteur en est informé au préalable. Ceci ne s'applique pas lorsqu'il est expressément indiqué que la livraison des Marchandises est gratuite.

Si les Marchandises ne sont pas retirées par l'Acheteur dans l'établissement de la Société, celle-ci est tenue d'emballer ou de protéger les Marchandises pour le transport de la manière habituelle. Les frais d'emballage sont déjà inclus dans le prix d'achat.

6. Transfert de propriété et exigibilité du prix

Les risques de perte et d'endommagement des Marchandises sont transférés à l'Acheteur au moment de la livraison. La propriété des Marchandises livrées est transférée à l'Acheteur uniquement à compter du paiement intégral du prix d'achat.

Le prix d'achat (éventuellement les frais de transport) est exigible au moment de la livraison des Marchandises à l'Acheteur, en cas de livraison contre remboursement.

Si les Marchandises sont commandées avec paiement par facture pro forma, l'Acheteur règle par virement sur le compte de la Société indiqué sur la facture/bon de livraison. Les Marchandises sont ensuite remises au transporteur en règle générale dans un délai de 3 jours ouvrables à compter de la réception de ce paiement sur le compte de la Société, sauf accord contraire.

En cas de retard de l'Acheteur dans le paiement du prix d'achat, la Société est autorisée, sauf accord écrit contraire, à annuler la commande de l'Acheteur.

7. Garantie de retour des marchandises

Au-delà du droit légal résultant d'une exécution défectueuse, l'Acheteur est autorisé à retourner à la Société des Marchandises inutilisées, complètes et non endommagées, dans leur emballage d'origine intact, s'il présente à la Société l'original de la facture/du bon de livraison signé par l'Acheteur, et ce dans un délai de 60 jours à compter de la date de livraison des Marchandises.

Si l'Acheteur retourne les Marchandises dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de livraison, il a droit au remboursement de 100 % du prix d'achat payé.

S'il retourne les Marchandises dans un délai de 60 jours calendaires à compter de la date de livraison, il a droit au remboursement de 75 % du prix d'achat payé.

La Société a le droit de refuser les Marchandises retournées qui ne sont pas dans leur emballage d'origine, qui sont utilisées ou endommagées, ou qui présentent des signes d'usure.

Le Consommateur est en droit de se rétracter du Contrat de vente conformément à l'article § 1829 du Code civil.

8. Garantie, réclamations

La notification des défauts et l'ensemble des réclamations sont régies par le Règlement des réclamations, qui fait partie intégrante des présentes CGV, ainsi que par les dispositions pertinentes du Code civil.

Les Marchandises faisant l'objet d'une réclamation sont acceptées dans l'établissement de la Société, et uniquement pendant la période de garantie. Le Règlement des réclamations est publié sur <u>www.autoliftproduction.com</u>.

La Société traite la réclamation sur place ; dans les cas justifiés, dans un délai de trente jours à compter de la date de dépôt de la réclamation. La réclamation est évaluée par un technicien de service de la Société.

Conformément à l'article § 2112 du Code civil, si l'Acheteur n'avise pas le défaut sans retard indu après qu'il a pu le découvrir lors d'un examen opportun et avec la diligence requise, son droit découlant de l'exécution défectueuse peut ne pas être reconnu.

La Société n'est pas responsable des défauts des Marchandises vendues à un prix réduit pour lesquels ce prix réduit a été convenu (notamment en cas de vente de Marchandises d'occasion utilisées comme produits de démonstration), de l'usure des Marchandises causée par leur utilisation normale, pour les Marchandises d'occasion des défauts correspondant au degré d'utilisation ou d'usure que les Marchandises présentaient lors de leur prise en charge par l'Acheteur, des défauts liés à une utilisation des Marchandises contraire au mode d'emploi, ou lorsque cela découle de la nature de la chose.

Les réclamations ne s'appliquent pas à l'usure causée par l'utilisation normale des Marchandises.

Sous les conditions de l'article § 1924 du Code civil, l'Acheteur a droit au remboursement des frais raisonnablement engagés lors de l'introduction de la réclamation.

Lorsque les Marchandises ont été commandées via l'e-shop, l'Acheteur a le droit de se rétracter du Contrat de vente dans un délai de 14 jours à compter de la réception des Marchandises, sans avoir à en indiquer le motif et sans aucune sanction.

L'Acheteur notifie sa rétractation à la Société par écrit à l'adresse du siège de la Société ou par e-mail à <u>info@autoliftproduction.com</u>. Si l'Acheteur, qui est un Consommateur, se rétracte du Contrat de vente, il envoie ou remet à la Société (à ses propres frais) sans retard indu, au plus tard dans les 14 jours suivant la rétractation, les Marchandises qu'il a reçues.

Si l'Acheteur, qui est un Consommateur, se rétracte du Contrat de vente, la Société lui rembourse sans retard indu, au plus tard dans les 14 jours suivant la rétractation, les sommes (prix d'achat des Marchandises livrées) qu'elle a reçues de lui en vertu du Contrat de vente, selon le même mode de paiement. La Société n'est pas tenue de rembourser les sommes reçues avant que l'Acheteur ne lui remette les Marchandises.

L'Acheteur qui est un Consommateur et s'est rétracté du Contrat de vente est tenu de renvoyer les Marchandises dans leur emballage d'origine ou dans un emballage empêchant leur détérioration lors du transport, dans un état complet comprenant tous les accessoires qui lui ont été fournis avec les Marchandises. L'Acheteur est responsable envers la Société de toute diminution de valeur des Marchandises résultant d'une manipulation autre que celle nécessaire pour en établir la nature et les caractéristiques.

La Société se réserve le droit, dans des cas exceptionnels, de ne pas livrer les Marchandises commandées à l'Acheteur, notamment si l'e-shop indiquait par erreur des informations manifestement incorrectes ou non standard, en particulier concernant les Marchandises sélectionnées, leur prix ou la date de livraison, ou si les Marchandises sont en rupture de stock. Dans de tels cas, la Société s'engage à rembourser à l'Acheteur le montant payé en vertu du Contrat de vente.

9. Protection des données personnelles

La protection des données à caractère personnel de l'Acheteur personne physique est assurée par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

10. Dispositions finales

Les Parties conviennent que les dispositions des présentes CGV priment sur les dispositions des conditions générales de l'Acheteur.

Les CGV sont contraignantes pour l'Acheteur et la Société à compter de la date de conclusion du Contrat de vente concerné. La Société est autorisée à modifier, compléter ou abroger les CGV dans une mesure raisonnable, en publiant de nouvelles conditions générales lorsqu'un besoin raisonnable de modification apparaît.

Par la signature du Contrat de vente ou par l'achat sur https://www.autoliftproduction.com/fr-fr/, l'Acheteur confirme qu'il a pleinement pris connaissance du contenu des CGV et qu'il les accepte expressément, qu'il connaît la signification de tous les termes et clauses utilisés et qu'il pouvait raisonnablement s'attendre à l'ensemble des stipulations des présentes CGV.

Si l'Acheteur est un Consommateur, il a le droit de recourir à un règlement extrajudiciaire d'éventuels litiges résultant du Contrat de vente avec la Société conformément aux articles § 20d et suivants de la loi n° 634/1992 Sb., sur la protection des consommateurs, telle que modifiée, par l'intermédiaire de l'Inspection tchèque du commerce (www.coi.cz).

L'Acheteur qui est un Consommateur a également le droit d'engager une procédure de règlement extrajudiciaire en ligne d'un éventuel litige résultant du Contrat de vente avec la Société par l'intermédiaire de la plateforme

européenne de règlement en ligne des litiges (http://ec.europa.eu/consumers/odr).

Le Contrat de vente et toutes les relations qui en découlent sont régis par l'ordre juridique de la République tchèque. Les juridictions compétentes pour la résolution des litiges issus du Contrat de vente ou d'un éventuel Contrat-cadre sont les tribunaux ordinaires de la République tchèque.

Les présentes Conditions générales de vente entrent en vigueur le 1. 11. 2019.